



Compte rendu de la réunion Comité Directeur 03-03-17

Présents : Christian BARTHELEMY, Rolande BARTHELEMY, Alain GUILLEMIN, Claudie LARCHER, Jean Claude LIEBON, Patrick LOMBARD, André PAUTRAS et Hervé VAZART.

Excusés : Dominique MAITROT, Benoit MAUJEAN et Christophe DO.

La séance est ouverte à 18 h 45.

1 – Approbation du compte rendu du CD du 16 décembre 2016.

Il est approuvé à l'unanimité.

2 - Point financier.

Dépenses : 27889.84 € - Recettes : 42806.16 €.

Il reste à verser à la Ligue environ 8000 €

Hervé VAZART a reçu l'avis favorable de l'organisme Uniformation pour l'obtention d'une subvention concernant la formation ping santé cancer qu'a suivie Christophe Do. Une deuxième demande a été déposée ces jours-ci.

3 – Explication de la future répartition tarifaire et vote pour une part complémentaire.

La Ligue Grand Est Tennis de Table (LGETT) prévoit d'uniformiser les tarifs sur toute la région Grand Est.

Le Comité de l'Aube va perdre au moins 60 % de la quote-part sur la ré-affiliation des clubs, les licences, les mutations et le critérium fédéral.

Dans le but de garder nos recettes équivalentes, notre commission financière propose de mettre en place une cotisation départementale ventilée sur chaque rubrique, à la hauteur du manque à gagner. Ainsi, l'opération sera neutre pour les clubs aubois et les licenciés.

=> L'accord de principe pour la création d'une cotisation départementale comme définie par la commission financière pendant la réunion du 06 février 2017 est acceptée à l'unanimité (voir compte rendu).

4 - Validation de principe des statuts.

Suite à la création de nouveaux statuts et règlement intérieur de la FTTT et de la LGETT, Françoise LAPICQUE de la FTTT doit nous faire parvenir très prochainement des modèles types. Ils seront revus suivant nos spécificités dans une réunion du CD. Une assemblée générale extraordinaire sera ensuite prévue pour les valider.

5 - Mise en place de correspondants « Ligue Grand Est TT – Comité »

pour les commissions sportif, développement, technique et arbitrage.

La LGETT sollicite la nomination de correspondants départementaux pour ces commissions :

Commission sportive : Christian BARTHELEMY – suppléant : Alain GUILLEMIN.

Commission de développement : Patrick LOMBARD – suppléant : Hervé VAZART.

Commission technique : André PAUTRAS.

Commission d'arbitrage : Claudie LARCHER.

6 - Point sur les commissions.

Commission financière.

Le compte rendu de la réunion du 06 février 2017 est approuvé à l'Unanimité.

Commission Sportive.

Championnat par équipes :

Seules, quelques amendes ont été demandées pour équipes incomplètes.

Il est encore rappelé aux clubs qu'il est formellement interdit de noter des résultats fantaisistes à un joueur absent. La relecture des règlements est conseillée.

La situation de Maho GIRARD :

Christian BARTHELEMY pose la question sur la situation de Maho GIRARD :

Poussin cette saison et la saison prochaine, et joueur d'exception, il participe à beaucoup de compétitions pour jeunes jusque dans des catégories de zone, et fréquente tous les stages départementaux.

Vu son niveau de jeu, il sollicite un accord afin de le faire jouer en D3 dans le championnat par équipes adultes, malgré l'interdiction des règlements.

Une fin de non-recevoir est décidée à la majorité des membres du comité directeur, tant que la FFTT ne donne pas son accord écrit sur le sujet.

Une demande de dérogation à la commission médicale de la FFTT est conseillée pour la saison prochaine et qui sera demandée par les intéressés à celle-ci.

Le championnat vétérans (individuel) a été annulé par manque d'inscrits (sept seulement).

Pour compenser la perte financière, Christian BARTHELEMY fait la proposition que la coupe vétérans (par équipes), qui devait être organisée à Romilly par le RS 10 le 6 mai 2017, se déroule à Villenaux la Grande.

Pas d'opposition exprimé, l'accord est donc donné.

Une réunion de cette commission va être organisée.

Commission de Développement.

Cette commission s'est réunie le 30 janvier 2017. Patrick LOMBARD travaille tous les jeudis avec Christophe DO.

Action clubs satellites/clubs parrains

Patrick LOMBARD nous présente le projet de flyer concernant l'action clubs satellites/clubs parrains. Il est accepté par tous. Merci à Thierry SOUVERAIN qui l'a beaucoup aidé dans sa création.

Il va être imprimé, puis distribué pendant les contacts.

L'opération a déjà démarrée auprès de quelques structures sportives non affiliées FFTT (Verrières, St Parres les Vaudes...). D'autres vont être contactées.

Actuellement, le but est de présenter le projet pour le démarrer véritablement à la nouvelle saison.

Après discussion, il est décidé à l'unanimité que le CATT prendra en charge financièrement la première licence promotionnelle FFTT pour les jeunes et les adultes des structures sportives non affiliées FFTT jusqu'à la fin de cette saison 2016/2017.

Hervé va demander à la LGETT et à la FFTT l'exonération de leur quote-part.

Commission Technique et des Jeunes.

Les stages d'entraînement de Noël : 30 participants pour 7 clubs, + 5 de moins de 11 ans.

Les stages d'entraînement de février : 30 participants pour 9 clubs, + 6 de moins de 11 ans.

Il est très difficile de trouver des encadrants.

Les regroupements Elites : Ils se passent bien. 15 à 20 participants par séance.

TOP de détection : le deuxième de la saison a eu lieu le 02 mars à Romilly/Seine, organisé conjointement par le RS10 et le CAP Romilly-Villenaux. Le but était de préparer les très jeunes à la compétition.

33 participants dont 7 filles pour 3 clubs présents (Tos Noës, RS10 et CAP Romilly-Villenaux).

Commission d'arbitrage et de formation.

La formation d'arbitre régional a vu 4 stagiaires qui ont été tous reçus. Les pratiques sont en cours.

La formation de juge arbitre en équipes (JA1) : 3 personnes se sont présentées et doivent passer la pratique, et une mineure. Il est rappelé que par le règlement FFTT, les mineurs ne peuvent pas être nommés à ce diplôme.

Le CAP Romilly-Villenaux qui doit avoir un JA1 avant la fin de saison sous peine d'amende, va présenter des candidats à la formation de JA1 à Tagnon (51). Ils n'étaient pas disponibles aux dates proposées dans l'Aube.

La formation d'arbitre national : Un adhérent va suivre cette formation mais le coût et les frais sont élevés. Une demande d'aide va être déposée par son club auprès de la LGETT. Puis le CATT se positionnera.

Jean Claude LIEBON explique qu'il n'interviendra plus dans les formations d'arbitre régional et de juge arbitre par équipes (JA1).

Ces formations doivent être prodiguées par deux formateurs. Donc Claudie LARCHER ne pourra plus intervenir seule.

=> Il devient urgent qu'une personne se forme afin de maintenir ces formations dans l'Aube.

Commission de la Communication et de la Promotion.

La presse se focalisant surtout sur les clubs et sur des situations particulières, il devient très difficile à Christian BARTHELEMY et à Jean Claude LIEBON d'écrire des articles pongistes. Ils sont en manque de renseignements et de photos.

Le site et informations massives du CATT : Jean Claude LIEBON propose de mettre sur place une newsletter la saison prochaine. Les licenciés semblent être très intéressés par cette forme d'informations. Un format idéal est à trouver.

Une bonne publicité auprès de tous les adhérents est conseillée.

7 - Point sur l'emploi.

Christophe DO finit ce week end ses formations sports santé à Reims. Une réunion avec tous les diplômés aubois à ces formations est organisée par la DDCSPP le 03 avril 2017.

Grâce à son parcours professionnel pongiste depuis deux ans, il remplit bien son rôle d'entraîneur. Il propose des choses variées suivant les niveaux de jeu. Il est très apprécié.

8 - Questions diverses.

Réunion de la LGETT du 21 avril 2017.

Hervé qui est membre de droit étant Président du CATT, ne peut pas s'y rendre. Dans les statuts de la Ligue, il ne peut pas être représenté. Il va demander si André PAUTRAS pourrait y participer en qualité de personne sans droit de vote.

L'aide que peut apporter le CATT à un club qui va mal.

Le club de la Chapelle St Luc qui a un gros potentiel, est en très grande difficulté par manque de bénévoles, d'encadrants et d'adhérents. Le CATT est sensible à cette situation et ne peut rester passif.

Quelques pistes d'aides:

* L'aider à une fusion FFTT/UFOLEP. Ils évoluent régulièrement côte à côte.

* Organiser avec le club une planète ping et prévoir le maintien des jeunes en trouvant un ou plusieurs bénévoles (dans les parents...).

* Christophe DO pourrait intervenir ponctuellement.

=> Un plan d'aide du CATT doit être réfléchi avant toute intervention.

Statistiques :

L'aube compte à ce jour, 665 licenciés traditionnels et promotionnels. Au 30 juin 2016, nous en avons 656.

Le projet associatif :

Il a été écrit pour l'olympiade 2016/2020, à la demande des financeurs.

Le CATT va essayer de le respecter au plus près.

Il sera présenté à la prochaine réunion avec les clubs.

Don d'un ordinateur portable :

Merci à Jean Claude LIEBON qui offre au CATT un ordinateur portable.

Il sera mis à la disposition de Christophe DO, et éventuellement du JA2 qui en aurait besoin pendant une compétition départementale.

La séance est close à 21 h 45.